

**EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer**

**Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction  
Mardi 13 décembre 2022**

**Membres présents :**

Mme SYLVIE DE GAETANO, Présidente  
M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président  
Mme REBECCA BABILOTTE, représentant la commune  
M. LIONEL BOTTIN, représentant la commune  
M. PHILIPPE ABRAHAM, représentant la commune  
M. STEPHANE BRASSY, représentant les commerçants  
Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants  
M. JEAN-CLAUDE NANTIER VERDIER, représentant l'Ass Office de tourisme  
M. LAURENT MENDOZA, représentant le Groupe Bourdoncle  
Mme AURELIE MAILLARD, représentant Les Cures Marines

**Assistaient à la réunion :**

Mme SOPHIE MILLET-DAURE, Directrice Générale

**Excusés:**

M. GARCIA  
Mme GUILLON  
Mme OUTIN

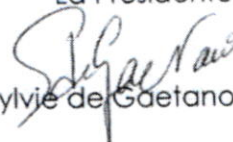
**10 – Compte-rendu des contrats  
Délibération n°50/2022**

Suivant l'article 6 des statuts de l'EPIC, le Directeur Général peut signer, par délégation du Président et en exécution des décisions du Comité de Direction, tous actes, contrats, traités et marchés. Toutes les conventions de partenariat et contrats donnent lieu à un compte rendu devant le Comité de Direction.

Le Comité de Direction prend acte des contrats joints en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente

  
Sylvie de Gaetano



**COMPTE-RENDU DES CONTRATS**  
 Comité de direction du 13 décembre 2022  
 EPIC - Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer

<b>PARTENAIRE</b>	<b>PRESTATION / PRODUIT</b>	<b>COMMISSION / VALEUR</b>
		4 638,00€
La Normandie en 2 CV	prestation groupe	4 481,00€
Hôtel Mercure Trouville sur mer	prestation groupe	5 002,00€
Hostellerie du Vallon	prestation groupe	